

CHÈQUE INTERSERVICES BON DE 1^{ère} COMMANDE

**COMMANDE À RENVoyer PAR COURRIER
ACCOMPAGNÉE DU RÈGLEMENT À :**

(chèque pour la 1^{ère} commande)
Natixis Intertitres - BP 63254
31132 BALMA Cedex

N° Indigo 0 820 20 20 01
0.09 € TTC / MN

Tient lieu de facture proforma
après inscription des Totaux A+B+C

VOS COORDONNÉES À compléter obligatoirement en majuscules pour prendre en compte votre commande

Raison sociale : _____ Code Activité (NAF) _____
(32 caractères maximum)

Secteur : Privé Public Associatif Siret : _____

Adresse de facturation : _____

Code postal : _____ Ville : _____

Téléphone : _____ Télécopie : _____ E-mail : _____

Décisionnaire : Mme Mlle M. _____ Fonction : _____

Responsable commandes : Mme Mlle M. _____ Fonction : _____

Effectif total _____ Nb. de bénéficiaires de chèques _____ Client Banque Populaire OUI NON Client Crédit Maritime OUI NON

Appartenance à un groupe, si oui lequel : _____ Établissement : principal secondaire

VOTRE COMMANDE

Périodicité de vos commandes :
 1 mois 2 mois 3 mois 6 mois Annuelle Autres

1	2	3	4	5
Nombre de carnets	Nombre de chèques par carnet (de 5 à 35)	Nombre total de chèques (3) = (1) x (2)	Valeur faciale du chèque	Valeurs commandées (5) = (3) x (4)
Spécifiez la (ou les) mention(s) "Biens et Services" choisie(s) :				
	X	=	X	€ = €
	X	=	X	€ = €
Spécifiez la (ou les) mention(s) "Biens et Services" choisie(s) :				
	X	=	X	€ = €
	X	=	X	€ = €
Spécifiez la (ou les) mention(s) "Biens et Services" choisie(s) :				
	X	=	X	€ = €
	X	=	X	€ = €

PERSONNALISATION

La raison sociale est la 1^{ère} ligne du titre.
Une zone supplémentaire de 32 caractères maximum est à votre disposition.

VOS CONSIGNES DE LIVRAISON

Adresse de livraison
(si différente de la facturation)

Contact livraison : Mme Mlle M.

Téléphone : _____

Date de livraison souhaitée : ... / ... / 20 ...

VOTRE RÈGLEMENT

Total valeurs commandées A _____

Total A _____ % applicable _____

_____ X _____ = **Prestation de Services* B** _____ TTC

Minimum PS facturée = 35 €^{TTC}

Participation aux frais d'envoi C _____ TTC

12 €^{TTC} par adresse de livraison

Total A + B + C _____ **TTC**

Votre commande sera effective dès réception de votre règlement. Le règlement doit se faire sous forme de chèque libellé à l'ordre de Natixis Intertitres. Vous serez alors livré sous 72 heures ouvrées.

*Détail dans les conditions générales de ventes

Conformément à la loi informatique et libertés du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification aux données vous concernant auprès de Natixis Intertitres, 68-76, quai de la Rapée - 75012 Paris.
Par la signature de ce bon de commande, le client reconnaît avoir pris connaissance des conditions générales de vente figurant au verso, et les avoir acceptées. Les titres sont payables au comptant par le client. Natixis Intertitres conserve l'entière propriété des chèques jusqu'à leur complet paiement.

À _____, le _____

<p>Cadre réservé à la Banque</p> <p>Code BP ou Code CM _____</p> <p>Nom du chargé(e) de clientèle : <input type="checkbox"/> Mme <input type="checkbox"/> Mlle <input type="checkbox"/> M.</p> <p>.....</p> <p>Code Agence _____</p> <p>Matricule Client _____</p>	<p>Cadre réservé à Natixis Intertitres</p> <p><input type="checkbox"/> PRO <input type="checkbox"/> PME <input type="checkbox"/> Grands Comptes</p> <p>AC : _____ CA : _____</p> <p>Code vente _____</p> <p>Code opération _____</p>
---	---

Signature et cachet du client

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

Conditions générales de vente au 01/09/07, applicables aux Chèques d'Accompagnement Personnalisé émis par Natixis Intertitres (ci-après les « Chèques Interservices »)

Objet

Le présent contrat (ci-après le « Contrat ») a pour objet la fourniture des Chèques Interservices et des services afférents, dans les conditions fixées ci-après. Le Contrat est constitué des présentes conditions générales de vente (ci-après les « CGV ») et du bon de première commande auquel le client souscrit par la signature de ce dernier. Les CGV s'appliquent à toutes ventes de Chèques Interservices et prévalent sur toutes conditions générales d'achat, sauf contrat spécifique et/ou dérogation formelle et écrite de la part de Natixis Intertitres. La commande de Chèques Interservices est faite par le client sur les seules indications portées sur le bon de commande et sous son unique responsabilité. La commande doit se conformer aux prescriptions fixées dans les présentes CGV ainsi qu'aux dispositions légales et réglementaires applicables au Chèque Interservices. Ainsi, le bon de commande doit obligatoirement comporter le nom, la signature du client et son cachet commercial.

Exclusivité

Pendant toute la durée du Contrat, le client s'engage irrévocablement à utiliser uniquement les Chèques Interservices émis par Natixis Intertitres.

Prestation de services de Natixis Intertitres

Natixis Intertitres s'engage :

- à émettre à compter de la réception du bon de commande et du règlement de la commande par le client les Chèques Interservices sous forme de carnets à quantité variable au choix du client (minimum 5 titres, maximum 35 titres par carnet).
- à porter sur les Chèques Interservices la mention de leur période d'utilisation.
- à remettre les Chèques Interservices accompagnés de la facture correspondante, du bon de renouvellement de commande, d'un bon de livraison et d'un listing d'émargement, sous soixante douze heures ouvrées à disposition du transporteur, sauf cas de force majeure ou de cas fortuit, pour livraison à l'adresse indiquée par le client.
- à rembourser au client, directement ou par la remise gratuite de Chèques Interservices, le montant correspondant à l'écart constaté entre la valeur faciale des Chèques Interservices commandés et les sommes payées aux prestataires durant l'année écoulée. Ce montant est diminué de celui du remboursement déjà effectué au titre des Chèques Interservices périmés.
- à informer le client de toute modification de la législation en vigueur.
- à prendre en charge une assurance perte ou vol durant le transport jusqu'à la remise des Chèques Interservices au client.

Sur la demande du client, Natixis Intertitres propose les prestations complémentaires suivantes :

- assurer pour le client la répartition et la distribution des Chèques Interservices dans les succursales et filiales de ce dernier, selon les informations communiquées par le client, moyennant la participation du client, telle que définie sur le bon de commande, par adresse de livraison.
- entreprendre toute recherche contribuant à déterminer le lieu d'utilisation des Chèques Interservices en cas de disparition ou de vol, et ce, à compter de la date de la demande du client faite sur la base d'une réquisition à personne dans le cadre d'une procédure pénale intentée par le client (dépôt de plainte).
- émettre des Chèques Interservices nominatifs ou portant des mentions spéciales sur le lieu et la période d'utilisation moyennant la participation du client et telles que définies sur le bon de commande.
- rembourser au client les Chèques Interservices non utilisés dans un délai de 19 jours calendaires à compter de leur restitution étant précisé que cette dernière doit intervenir dans le délai maximum d'un mois à compter de la date d'expiration des Chèques Interservices (le cachet de la poste faisant foi).

Prestation particulière

Toutes prestations demandées par l'Entreprise autres que celles prévues au Contrat feront l'objet d'une étude et d'un devis pour une tarification additionnelle spécifique. Le devis fera office d'avenant au Contrat.

Obligations du client

Le client s'engage :

- à régler à la commande, par chèque, virement ou prélèvement automatique, le montant de la commande correspondant à la valeur faciale des Chèques Interservices, le montant de la prestation de services dû, le montant de la participation forfaitaire aux frais d'envoi et le montant d'éventuels services complémentaires. Natixis Intertitres se réserve le droit de ne traiter la commande qu'après avoir vérifié la régularité du paiement. Toutes les commandes sont payables en euros. Les factures sont payées au comptant sans escompte. En cas de retard de paiement, le client se verra appliquer une pénalité de retard d'un montant égal à une fois et demie le taux de l'intérêt légal, calculée sur le montant de la totalité des sommes dues, conformément aux dispositions de l'Article L.441-6 du code de commerce.
- à respecter la législation sur les Chèques Interservices et à informer les bénéficiaires sur les conditions d'utilisation des Chèques Interservices conformément aux dispositions légales et réglementaires en vigueur.

Facturation

Les Chèques Interservices sont accompagnés d'une facture mentionnant notamment le nombre de Chèques Interservices commandés, la valeur faciale par Chèque Interservices ainsi que le montant des valeurs faciales de l'ensemble des Chèques Interservices commandés, le montant de la prestation de services de Natixis Intertitres, la participation forfaitaire aux frais d'envoi ainsi que le montant des éventuelles prestations complémentaires.

Réserve de propriété

Les Chèques Interservices resteront la propriété de Natixis Intertitres jusqu'à paiement intégral de l'ensemble des sommes dues par le client à Natixis Intertitres. A défaut, Natixis Intertitres se réserve le droit de revendiquer la propriété de l'intégralité des Chèques Interservices, sans qu'il soit nécessaire d'effectuer une mise en demeure préalable.

Durée du contrat

Le Contrat est conclu pour une durée indéterminée à compter de la signature du bon de première commande. Chacune des parties peut y mettre fin, pour quelque cause que ce soit, en avisant l'autre partie par lettre recommandée avec avis de réception moyennant un préavis de trois mois ; étant précisé que Natixis Intertitres pourra y mettre fin à tout moment en cas de défaillance du client.

Responsabilité

À compter de la constatation de la remise des Chèques Interservices au client ou à toute autre personne indiquée par ce dernier, Natixis Intertitres ne saurait être tenu pour responsable, de quelque manière que ce soit en cas de perte ou de vol. Dans cette hypothèse, aucun remboursement ou échange contre la valeur faciale des Chèques Interservices et/ou indemnité ne sera dû.

Responsabilité - Utilisation des produits

Le client ou le bénéficiaire sera considéré comme seul responsable de toute utilisation qu'il serait amené à faire des Chèques Interservices.

Données nominatives

Conformément à la loi informatique et libertés du 6 janvier 1978, le client dispose d'un droit d'accès et de rectification des données le concernant. Il pourra exercer ce droit au siège social de Natixis Intertitres, 68-76 Quai de la Rapée, 75012 Paris.

Domicile

Toute correspondance ou notification effectuée en application des présentes devra être obligatoirement adressée au siège social de Natixis Intertitres, 68-76 Quai de la Rapée, 75012 Paris.

Attribution de juridiction

De convention expresse et pour tout litige relatif à l'application ou à l'interprétation du présent contrat, les parties attribuent compétence aux juridictions compétentes du ressort de la Cour d'Appel de Paris.